Les faits s'accumulent et les signaux d'alerte sont désormais impossibles à ignorer.

Maison d'Arrêt de Dijon

Dijon, le 13/11/2026

Transféré dans notre établissement au titre d'une mesure d'ordre et de sécurité, ce détenu multiplie déjà les incidents et fait peser une menace grandissante sur la sécurité des personnels et des autres personnes détenues. Le bilan est particulièrement alarmant :

- **L'officier se retrouve menacé d'un contrat sur sa tête.**
- **Menaces envers plusieurs collègues.**
- **Agression d'un codétenu en promenade la veille.**
- **Incitation des autres détenus à participer à un mouvement collectif.**

Et malgré tout cela, ce détenu estime se tenir correctement, au motif qu'il aurait promis à Madame la Directrice de bien se comporter !
On ose à peine imaginer ce que serait la situation s'il n'avait pas pris cet engagement !
Les mauvaises décisions et le manque d'anticipation ont déjà eu des conséquences graves sur notre structure. Allons-nous réellement attendre un nouvel événement grave pour réagir ?

Nous ne sommes pas là pour subir les conséquences de décisions déconnectées de la réalité du terrain.
Ce détenu multiplie les incidents et profère désormais des menaces contre les personnels. Combien de signaux supplémentaires faudra-t-il avant que son transfert soit acté ?

Le bureau local UFAP UNSa JUSTICE exige que cette situation soit traitée à la hauteur du danger qu'elle représente et que les mesures nécessaires soient prises sans délai.

MADAME LA DIRECTRICE, CETTE FOIS, ÇA SUFFIT ! Il vous faut agir instamment !
Les personnels ont trop encaissé, trop subi et trop souvent pris sur eux. Ils ont fait preuve d'une résilience face aux réflexions blessantes voire parfois humiliantes et face aussi aux épreuves subies.
Nous en avons assez de ce management, assez de voir nos alertes minimisées, pendant que les véritables décisions restent sans réponse.
Nous sommes à bout. La limite est atteinte. Et il n'est plus question de continuer comme si tout cela était normal !
Que les choses soient parfaitement claires : si l'un des nôtres devait être victime d'une agression grave après toutes ces alertes, les personnels ne resteront pas spectateurs. Nous saurons nous mobiliser massivement et engager toutes les actions syndicales nécessaires.
MADAME LA DIRECTRICE, NE PRENEZ PAS NOTRE PATIENCE POUR DE LA RÉSIGNATION. LES PERSONNELS ONT ATTEINT LEUR POINT DE RUPTURE ET CETTE FOIS, ILS SONT DÉTERMINÉS À SE FAIRE ENTENDRE !

Nous avons assez parlé. Nous avons assez alerté.

MAINTENANT, NOUS VOULONS DES ACTES. ET NOUS SOMMES DÉTERMINÉS À LES OBTENIR !

Le secrétaire local,
Ludovic SKUBALA

ÉLECTIONS Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE UFAP UNSa Justice
L'action utile !